

CERTIFICAT D'APTITUDES À L'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE EN DUO CONCERNANT LES EXPERIENCES DU HANDICAP



C'est quoi ? A quoi ça sert ?



C'est une formation. Il faut s'inscrire avant.
La formation renforce les capacités des gens.
Elle aide à dire ce qu'on vit avec le handicap.
Elle aide à savoir dire aux étudiants ce qui est important.



On apprend à devenir un formateur, un intervenant pour parler du handicap, en duo.
Par exemple, on apprend :

- à travailler ensemble pour préparer un cours
- à travailler ensemble pour donner un cours
- à noter les étudiants qui suivent notre cours.



Des personnes vont nous aider pour apprendre tout ça.
Ce sont les organisateurs de la formation.
Ils s'appellent Cédric et Agnès.



On travaille en duo :

- Si je suis une personne qui vit le handicap : une personne qui donne déjà des cours travaillera avec moi.
- Si je suis une personne qui donne déjà des cours : une personne qui vit le handicap travaillera avec moi.



C'est pour qui ?



C'est un diplôme pour que des formateurs, des professionnels, des personnes handicapées travaillent ensemble.

Ils apprennent à construire ensemble un cours pour l'université.

Ils donnent ensemble des cours à des étudiants de l'université.



Pourquoi cette formation existe ?



En France et dans le monde, il y a des lois.

Ces lois parlent des droits des personnes en situation de handicap.



Elles ont les mêmes droits que les autres.

Ce sont des citoyens comme les autres.

Les personnes qui vivent le handicap peuvent participer à la société.

On peut participer en donnant des cours aux étudiants.

Après, ces étudiants comprennent mieux ce que c'est le handicap.

	<p>Comment se passe la formation si on s'inscrit ?</p>
	<p>Il y a des rencontres tous ensemble à l'université. Toutes les personnes inscrites travaillent ensemble.</p>
	<p>Il y a aussi du travail à préparer. Le travail se prépare à deux, en duo. Il faut se voir entre chaque rencontre à l'université. Cela prend du temps.</p>
	<p>Pour aider tout le monde, on donne des documents accessibles.</p>
	<p>On fait aussi un bilan avec les personnes qui font la formation. Le bilan, c'est pour savoir comment se passe la formation. Le bilan, c'est ce que les personnes pensent sur la formation.</p>
	<p>Comment on sait qu'on a réussi la formation ?</p>
	<p>Pour réussir, il faut venir à toutes les rencontres. Il faut travailler entre les rencontres. À chaque fois, on travaille à deux, en duo. Un duo, c'est une personne qui vit le handicap qui travaille avec un formateur ou un professionnel. Il faut aussi donner un cours à l'université. A la fin de la formation, les deux personnes du duo ont un diplôme.</p>



Qui peut faire la formation ?



Je peux m'inscrire si je suis une personne qui vit le handicap.

D'autres personnes avec d'autres difficultés seront là aussi.

Je peux m'inscrire si une association ou un service m'accompagne parce que je vis certaines difficultés.

Je peux m'inscrire si je travaille déjà avec d'autres personnes comme moi pour parler de mes difficultés.

Je fais la formation si j'ai envie de donner des cours à l'université et d'apprendre comment on fait.

Avant de commencer, j'explique ou quelqu'un explique avec moi pourquoi je veux m'inscrire.

Des personnes qui donnent déjà des cours et des formations peuvent aussi s'inscrire.

Elles travailleront en duo avec les personnes qui vivent le handicap.



Combien de temps ça dure ?



La formation dure 81 heures.



Il faut venir 11 fois à Lille.
Ce sera les :

10 janvier 2025 : 11h00-16h00

7 février 2025 : 10h00-16h00

14 mars 2025 : 10h00-16h00

4 avril 2025 : 10h00-16h00

25 avril 2025 : 10h00-16h00

16 mai 2025 : 10h00-16h00

6 juin 2025 : 10h00-16h00

27 juin 2025 : 10h00-16h00

12 septembre 2025: 10h00-16h00

A la fin on donne un cours de 3 heures aux étudiants et aux étudiantes.

Ça se passe entre fin septembre et décembre 2025.

On revient le 9 janvier 2026 : 10h00-16h00

Il faut aussi travailler en duo.

C'est au moins 3 heures de travail en duo entre les séances.

Parfois on va peut-être devoir travailler un peu plus. Les duos peuvent se voir là où ça les arrange le mieux.



Tout le monde mange ensemble le midi.

Le repas est prévu, il ne faut pas le payer en plus.



Combien ça coûte ?



Si mon association m'inscrit, ça coûte 1400 euros.

Ce n'est pas moi qui paye.
C'est mon association qui paye pour moi.

Si l'endroit où je travaille m'inscrit, ça coûte 1400 euros.

Ce n'est pas moi qui paye.
C'est mon employeur qui paye pour moi.

Si je m'inscris tout seul et je paie tout seul, ça coûte 150 euros.



Comment je m'inscris ?



Je dois contacter les organisateurs.

Ils s'appellent Agnès d'Arripe et Cédric Routier.

Je peux les appeler.
Je peux leur envoyer un mail.



AGNES D'ARRIPE
06 75 52 48 84
agnes.darripe@univ-catholille.fr

CEDRIC ROUTIER
07 86 52 08 94
cedric.routier@univ-catholille.fr